

Communiqué de Presse

Bordeaux, le 27 mai 2024

Sylva-Cités : un projet de réflexion et de co-construction territoriale pour la forêt de demain

Les forêts girondines sont au centre d'enjeux majeurs sur les plans environnementaux, économiques et sociétaux. Les forêts péri-urbaines cristallisent ces attentes par les nombreux services écosystémiques qu'elles rendent aux sociétés. Cependant, ces derniers peuvent se retrouver en concurrence au sein de la grande diversité d'acteurs des territoires.

Le projet Sylva-Cités, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts", s'inscrit dans cette problématique générale en cherchant à questionner les enjeux et les attentes émanant de la société au sens large. Porté par le CNPF Nouvelle-Aquitaine et co-piloté par le département de la Gironde, il vise à déployer une démarche de concertation élargie en milieu forestier inspirée des « living labs ». Ces ateliers de co-construction ont pour piliers la gouvernance participative, l'inclusion et l'expérimentation. Ils impliquent à la fois des parties prenantes publiques, privées, des professionnels de la filière ainsi que des citoyens / usagers.

Lancé en janvier 2024, le projet se condense sur un calendrier d'un peu plus d'un an durant lequel il doit intervenir sur 5 sites d'étude différents. L'objectif est alors de répondre à des enjeux spécifiques identifiés sur les territoires (surfréquentation, controverses, conflits d'usages, etc.). Ces ateliers devraient permettre à leurs participants de faire converger leurs points de vues, de créer des liens, voire même des partenariats. Nonobstant, cette démarche permet une certaine sensibilisation et mobilisation d'acteurs diversifiés d'un territoire sur de nouveaux aspects de la gestion forestière avec de potentielles valorisations de services jusqu'alors laissés de côtés. Sylva-Cités apparaît ainsi comme une démarche contemporaine et indispensable face aux mutations en cours au sein du domaine forestier.

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public au service du développement de la gestion forestière durable des forêts privées françaises. Il est composé de 10 délégations régionales, ce qui le place au plus près des territoires pour accompagner les propriétaires vers une gestion durable adaptée au contexte local. Il bénéficie d'un service de R&D, l'Institut pour le Développement Forestier, pour répondre aux enjeux d'innovation technique et du défi climatique et d'un service dédié à la séquestration du carbone en forêt, le C+For Forêt et Carbone.

Résultats de l'AMI



Avec le soutien de :



Contacts presse :

Thierry Chèreque
Responsable du projet Sylva-Cités
06 08 66 29 88
thierry.chereque@cnpf.fr

Ludivine Page
Responsable communication -
CNPFP Nouvelle-Aquitaine
07 61 88 04 40
ludivine.page@cnpf.fr

6 parvis des Chartrons - CS 41255
33075 BORDEAUX